Délibération n° 2023-05-11-128b

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 11 mai 2023

Suite à une erreur matérielle, annule et remplace la délibération n°2023-05-11-128 télétransmise le 16/05/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES	
En EXERCICE	11
PRÉSENTS	10
VOTANTS	10

CONVOCATION	
Datée	du 05/05/23
Affichée	le 05/05/23

OBJET

Voie verte de la Risle : avenants aux marchés de travaux

L'an deux mil vingt-trois, le onze mai à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 05 mai 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Véronique HELLEUX

Absente excusée : Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230511-2023-05-11-128b-DE
Date de réception préfecture : 20/07/2023

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Bureau que par délibération du Bureau en date du 21/07/2022 et décision du Président du 15/09/2022, les marchés de travaux de la voie verte de la Risle ont été attribués aux entreprises pour un montant global de 2 175 703,76 € HT. Lors de la séance du 01/12/2022, le Bureau a approuvé la modification pour les lots 1, 5, 6 et 7 et le Président, par décision en date du 08/12/2022, la modification du lot n° 3 pour une moins-value totale de 2 921,05 € HT au montant total des marchés de travaux dernièrement approuvés.

Pour rappel l'enveloppe financière confiée par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle à la SHEMA pour la réalisation du projet est de : 2 751 286,25 € HT dont une enveloppe dédiée aux travaux de 2 458 545,25 € HT (dont aléas et révision de prix) approuvée par avenant en Bureau Communautaire du 20 octobre 2022.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie verte, il y a lieu de recourir à plusieurs modifications portant sur la réalisation de travaux supplémentaires, d'aléas et d'adaptations en moins-value.

Il est proposé d'autoriser l'intégration par voie d'avenants aux marchés de travaux, les modifications suivantes :

- **lot n° 04 - Passerelles** : avenant en plus-value de 6 000 € HT portant le marché de 235 225 € HT à 241 225 € HT, soit 289 470 € TTC pour l'ajout de 4 poteaux de guidage de la passerelle flottante du site des platanes,

- **lot n° 06 - Travaux paysagers** : avenant en plus-value de 4 523,50 € HT portant le marché de 117 802,01 € HT à 122 325,51 € HT, soit 146 790,61€ TTC pour l'ajout de corsets métalliques de protection des arbres (à la place de clôtures) et hydroseeding (projection de graines) sur le talus pour des raisons esthétiques,

- **lot n° 07 - Mobiliers** : avenant en moins-value de 17 562,28 € HT portant le marché de 96 400,55 € HT à 78 838,27 € HT, soit 94 605,92 € TTC suite au décompte des clôtures réalisées par rapport au marché (adaptation de terrain) et la suppression de corsets d'arbustes,

Au global, l'ensemble de ces modifications génère une moins-value de 7 038,78 € HT au montant total des marchés de travaux dernièrement approuvé.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230511-2023-05-11-128b-DE
Date de réception préfecture : 20/07/2023

- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2019-11-28-165 du Conseil Communautaire en date du 28/11/2019 attribuant l'accord cadre de maîtrise d'œuvre pour la concertation et la réalisation des travaux de requalification des espaces publics de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-06-24-123 du Conseil Communautaire en date du 24/06/2021 engageant le marché subséquent n° 2 et attribuant au groupement « la Compagnie du Paysage » le MS2 voie verte,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-167 du Conseil Communautaire en date du 30/09/2021 autorisant le Président à signer l'accord-cadre de mandats d'études, de maîtrise d'ouvrage et de services connexes avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2021-10-21-185 du Bureau Communautaire en date du 21/10/2021 autorisant le Président à signer le marché subséquent n° 2 de mandat de maîtrise d'ouvrage relatif à la voie verte de la Risle avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-019b du Conseil Communautaire en date du 03/02/2022, approuvant l'Avant-Projet Sommaire et un nouveau bilan d'opération de la voie verte de la Risle,

Acte reçu en Préfecture le 20/07/2023
Publié en ligne le 20/07/2023
Certifié exécutoire 20/07/2023

- Vu la délibération n° 2022-07-21-154b du Bureau Communautaire en date du 21/07/2022 attribuant les marchés de travaux de la voie verte de la Risle,
- Vu la délibération n° 2022-10-13-172 du Conseil Communautaire en date du 13/10/2022, approuvant un nouveau bilan d'opération de la voie verte de la Risle,

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

- Vu la délibération n° 2022-10-20-187 du Bureau Communautaire en date du 20/10/2022, approuvant l'avenant 1 au marché subséquent 2 de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SHEMA concernant de la voie verte de la Risle,
- Vu la délibération n° 2022-12-01-194 du Bureau Communautaire en date du 01/12/2022, approuvant la modification pour les lots 1, 5, 6 et 7,
- Vu la décision du Président n° 2022-12-08-197 en date du 08/12/2022 approuvant la modification pour le lot 3,
- Considérant que les crédits sont prévus au budget à travers l'autorisation de programme, associée à des crédits de paiement.

Le Bureau après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification pour les lots 4, 6 et 7, pour les montants indiqués ci-dessus,
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer les modifications précitées et tout document relatif à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme,

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230511-2023-05-11-128b-DE
Date de réception préfecture : 20/07/2023